Communiqué de presse

Retrouvez Truffle Capital à la 23e édition de Patrimonia, les 29 et 30 septembre 2016

Paris, le 15 septembre 2016,

Truffle Capital, spécialiste européen du capital-investissement, sera présent à la 23e édition du salon Patrimonia, à Lyon. **Vous pourrez nous retrouver au stand G52.**

Nous serons heureux à cette occasion de vous présenter les actualités sur la société de gestion, ainsi que nos solutions d'investissement de cette fin d'année :

➔ Le FCPI Truffle Développement : Investir dans les entreprises cotées innovantes en phase de croissance.

Le FCPI Truffle Développement investira dans des entreprises développant des technologies de rupture ayant selon nous le potentiel de révolutionner le monde de demain. Il se focalisera sur des entreprises cotées en bourse ou en cours d'introduction en Bourse. Les entreprises sélectionnées seront principalement dans une phase de croissance, après avoir éliminé ou diminué les risques liés à l'environnement des start-ups technologiques.
En contrepartie d'un blocage de l'investissement de 6 ans prorogeable d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2022 au plus, l'investisseur pourra bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu de 18% d'un montant maximum d'investissement (hors droits d'entrée) de 12.000 euros pour un célibataire et 24.000 euros pour un couple, et d'une exonération d'impôt sur les plus-values potentielles (hors prélèvements sociaux).

En savoir plus : http://www.truffle.com/fr/solution/fcpi-truffle-developpement/

➔ Le FCPI Truffle Innocroissance 2016 : Participer au financement du tissu économique français et européen.

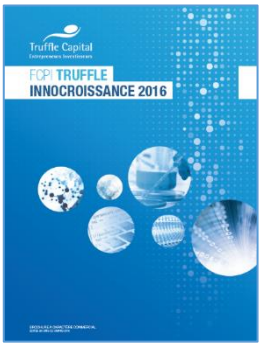

Le FCPI Truffle Innocroissance 2016 sera focalisé sur l'innovation et contribuera au financement du tissu économique français et européen. Il sera investi dans les secteurs des Sciences de la Vie & Cleantech, et des Technologies de l'Information, des secteurs où il existe beaucoup d'opportunités de marché et où l'équipe de Truffle Capital a développé une forte expertise. L'objectif sera de transformer les entreprises financées en leaders mondiaux de leur secteur.

En contrepartie d'un blocage de l'investissement de 7 ans prorogeable de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026 au plus, l'investisseur pourra bénéficier, au choix, d'une réduction de l'impôt sur le revenu de 18% ou d'une réduction de l'ISF de 45% du montant investi hors droits d'entrée et dans une limite de réduction de 18.000 euros. De plus, les plus-values potentielles sont exonérées d'impôt (hors prélèvements sociaux).

En savoir plus : http://www.truffle.com/fr/solution/fcpi-truffle-innocroissance-2016/

Il est rappelé qu'il s'agit d'un investissement à risque. Il existe notamment un risque de perte en capital et de liquidité.

A propos de Truffle Capital

Truffle Capital est une société de gestion européenne indépendante, fondée en 2001, avec 750M€ sous gestion et conseil au 30 juin 2016. Spécialisée dans l'investissement dans des entreprises développant des technologies et produits de rupture dans les secteurs des technologies de l'information et des sciences de la vie, Truffle Capital est dirigée par trois Associés Fondateurs, Henri Moulard, Dr Philippe Pouletty et Bernard-Louis Roques ayant à leur actif une expérience reconnue en matière d'investissement et d'entrepreneuriat, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis.

Pour plus d'informations, visitez www.truffle.fr

Contact presse :
Alize RP
Caroline Carmagnol et Wendy Rigal
truffle@alizerp.com
01 44 54 36 62